

ROMANISATION EN ASIE MINEURE ?

MAURICE SARTRE

Comme tous les concepts abstraits qui ont trop servi, la «romanisation» suscite depuis longtemps la méfiance des historiens les plus lucides. Un article récent de Patrick Le Roux l'a partiellement réhabilitée en montrant que, bien utilisée, elle pouvait rester un concept opérationnel¹. Encore faut-il préciser ce que l'on entend par là et être sûr que, lorsqu'on parle de «romanisation», chacun parle bien de la même chose.

Sans me lancer dans une définition théorique du terme de «romanisation» qui pourrait être (et a déjà été) le sujet d'un colloque entier, je me bornerai à une définition simple et dépourvue d'ambiguïté du terme. Car, chacun peut constater au fil de ses lectures, combien l'usage du mot varie selon les langues, ou selon les spécialités des auteurs. Pour ne prendre qu'un seul exemple, nombre d'auteurs anglo-saxons, souvent peu historiens mais davantage philologues, emploient le terme comme un synonyme de «domination politique de Rome». Ce n'est évidemment pas ma conception du concept, ni l'usage habituel des historiens francophones. D'autres considèrent comme «romanisée» toute personne ayant reçu la citoyenneté romaine, ce qui me paraît pour le moins abusif.

La question se trouve compliquée encore par le fait que dans le monde grec – qui sera seul en cause ici – nous ne pouvons pas ne pas établir un parallèle entre les deux termes formés de la même manière: «hellénisation» et «romanisation». Or, il est évident que «hellénisation» a acquis chez presque tous les savants une forte connotation culturelle, bien davantage que politique. Dans ces conditions, «romaniser les Grecs» ne peut guère avoir le même sens et la même portée que romaniser les Gaulois ou les Bretons!

Pour ma part, j'entends par «romanisation» l'adoption, volontaire ou non, imposée par Rome ou librement choisie, par des groupes ou par des individus, de traits «culturels» – je reviendrai sur le sens de ce terme – empruntés à la civilisation romaine. Il faut comprendre «culturels» au sens le plus large, qu'il s'agisse de la culture matérielle (vêtement, cuisine, outils et instruments de toutes sortes), de la culture politique, juridique et sociale

¹ P. LE ROUX, «La romanisation en question», *Annales HSS*, 2004, pp. 287-311.

(institutions, comportements sociaux, pratiques juridiques et judiciaires), ou de la culture intellectuelle (langue, arts, divertissements, cultes). Je ne cherche pas à être exhaustif et j'aurai sans doute à prendre des exemples en dehors du champ énuméré ici. En d'autres termes, je prends le terme de «romanisation» comme l'exacte contrepartie de «hellénisation», dont j'observe qu'elle n'a jamais véhiculé les mêmes ambiguïtés que «romanisation». Naturellement, lorsque je récusé l'équivalence entre «romanisation» et «domination politique de Rome», je ne prétends pas que la puissance de Rome ne joue aucun rôle dans ce phénomène! Mais je veux seulement dire que la «romanisation» peut, éventuellement, être l'une des conséquences de la domination politique, elle n'est pas cette domination elle-même.

J'ai choisi une définition large, dont je n'ignore pas qu'elle peut poser problème, mais je crois que l'enquête ne doit pas se donner de bornes trop étroites au départ. Cela signifie que nombre de questions subsidiaires doivent être prises en compte. La première est de savoir s'il y a adéquation entre le fait d'être «romanisé», notion passive, et le fait de «se sentir Romain», notion active; en d'autres termes, la romanisation aboutit-elle nécessairement à la construction d'une réelle «identité romaine»? Question fondamentale, à laquelle on tentera de répondre à la fin de cette communication. Car il existe une question préalable, celle de savoir si l'on peut établir un inventaire d'éléments constitutifs indispensables de la romanisation ou de l'identité romaine: dans la foule des traits culturels ou autres qu'offre Rome, suffit-il d'en retenir quelques uns, faut-il les adopter tous, certains sont-ils des marqueurs plus puissants que d'autres, d'autres sont-ils en contradiction manifeste avec des habitudes helléniques puissamment inscrites dans les mentalités? C'est, en quelque sorte s'interroger sur les limites en deçà desquelles on dénie à une individu le fait d'être «Romain», et celles qu'il faut franchir pour avoir droit à ce titre. On devine d'emblée que la question n'appelle pas une réponse simple.

J'ai dit plus haut que je plaçais *a priori* les termes hellénisation et romanisation sur un même plan. Je ne m'en dédis pas, mais je dois tout de même souligner d'emblée une difficulté récurrente qui obscurcit souvent l'enquête: Rome elle-même a subi très fortement l'influence de la Grèce dans sa culture, sa religion civique, ses comportements artistiques. Pour paraphraser Paul Veyne, la «culture romaine» n'est souvent qu'une extension latine de la παιδεία grecque. Ce que Philon d'Alexandrie exprimait curieusement en créditant Auguste d'avoir ouvert nombre de nouvelles Hellades en hellénisant «le monde barbare dans les secteurs où il fallait le faire»², allusion à la diffusion de cette παιδεία en Gaule, dans les Espagnes ou en Afrique.

² Philon, *Legatio ad Caium*, 147.

Comment, dans ces conditions, mesurer l'impact sur le monde grec d'une παιδεία revisitée par Rome? Car il n'est pas question de limiter l'enquête aux seuls aspects culturels propres au génie romain, comme le droit.

On sait qu'en grec, ἐλληνίζειν c'est d'abord parler grec. Comme si le premier signe visible de l'hellénisation résidait dans l'**usage de la langue**. Il faut donc aussi commencer par là pour la romanisation. On sait bien qu'en Occident, la langue latine a supplanté totalement les langues indigènes dans l'écrit, à de rares exceptions près, et c'est bien le signe le plus visible de la romanisation de l'Occident. En Orient (je veux dire l'ensemble des provinces romaines de langue grecque), rien de comparable ne s'est produit. Le grec reste la langue de communication et de culture du plus grand nombre, même s'il subsiste en de nombreuses régions des langues indigènes parfois majoritaires. Le latin n'occupe en tout état de cause qu'une place restreinte: l'administration, l'armée, les colonies romaines; or, en Asie Mineure, on sait que l'armée n'occupe qu'une place modeste. Mais même ces espaces subissent la concurrence du grec. L'administration fait traduire systématiquement ses édits en grec pour l'affichage dans les cités; il y a donc au mieux bilinguisme administratif. Dans l'armée, il est vrai que les actes officiels sont tenus en latin (cf. les textes du fortin d'Aulutrene³), mais des épitaphes sont bilingues⁴, voire exclusivement en grec⁵. Dans les colonies, nombre d'inscriptions officielles ou privées (funéraires, dédicaces) sont rédigées en latin, mais la concurrence du grec existe aussi⁶. Un exemple suffira: lorsque L. Fabricius Longus consacre la construction «du forum, de la basilique, de l'exèdre et des statues de marbre» à Cremna au temps d'Hadrien – ou plutôt que sa femme Vibia Tatia et sa fille Fabricia Lucilla les consacrent en son nom car il semble être mort avant la fin du programme –, la dédicace monumentale est évidemment en latin (*I. Cremna*, 4); mais la même famille, sans aucun doute membre de l'aristocratie coloniale issue des premiers colons de Cremna, fait ériger au pied des marches du *forum*, à l'ouest, une grande stè-

³ M. CHRISTOL - TH. DREW-BEAR, *Un castellum romain près d'Apamée de Phrygie*, Denkschriften der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl. 189 = Ergänzungsband zu den Tituli Asiae Minoris, 12, 1987; ID., "Inscriptions militaires d'Aulutrene et d'Apamée de Phrygie", *Actes du Congrès "Hiérarchie-Rangordnung de l'armée romaine sous le Haut-Empire"*, Lyon 1994 (1995), pp. 58-91.

⁴ *CIL* III, 363 = *IGR* IV, 733, à Eumeneia de Phrygie, parmi d'autres.

⁵ *TAM* V, 1, 474, corrigé par TH. DREW-BEAR, *Studies presented to Sterling Dow on his Eightieth Birthday*, Durham (NC) 1984, pp. 61-63 = *AE* 1984, 841, à Ephèse.

⁶ Cf. les statistiques établies naguère par B. LEVICK, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, Oxford 1967; dans ces colonies, le latin apparaît comme une langue aristocratique: CL. BRIXHE, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, Nancy 1987, pp. 7-8. Pour Corinthe, M. SARTRE, *L'Orient romain*, Paris 1991, pp. 230-231; voir aussi, sur un corpus limité mais néanmoins représentatif, l'exemple de Sinope, étudié par Claire BARAT, *Sinope dans son environnement pontique*, thèse Université de Bordeaux III, décembre 2006, qui confirme la place très marginale du latin, y compris dans les textes officiels.

le portant en grec un oracle (*I. Cremna*, 5) du même type que ceux que l'on observe dans toutes les cités voisines de Pisidie, Pamphylie ou Lycie⁷. Ainsi, bien qu'il existe des îlots de latinité dans les villes de Pisidie et de Phrygie Parorée, cela reste limité, et on ne peut en faire des centres de diffusion de la langue, et, bien au contraire, les colonies romaines de peuplement, celles que l'on vient de nommer et qui furent peuplées de Romains et d'Italiens, finirent peu à peu par se laisser gagner par le grec. Certes, il y a continuité d'emploi du latin dans les textes officiels et sur les monnaies jusqu'au III^e siècle au moins. On peut le constater à Cremna comme à Antioche de Pisidie, mais le grec n'en fut jamais absent, bien au contraire, et ne cessa de regagner du terrain dans les textes privés et une grande partie des textes publics. C'est dire que les colonies furent bien loin d'être des pôles de diffusion de la langue. Tout au plus, on doit remarquer que le grec sut adopter des mots latins tels quels, en translittération: *πάτρων, κολωνία, κόλων, τριβουνός, πραιτώρ*, de plus en plus nombreux lorsqu'on avance vers le IV^e siècle, alors qu'on avait adopté dès la fin de l'époque hellénistique des traductions grecques pour la plupart de ces mots.

Le seul domaine où le latin fit une percée relative est celui de l'**onomastique**. Nombre de pérégrins, notamment dans les milieux indigènes d'Asie Mineure, comme en Syrie ou en Égypte, adoptèrent comme nom unique des *praenomina* ou des *cognomina* romains: les *Marci, Lucii, Maximi, Seueri, Aurelii, Antonini, Valentis*, etc. fleurirent partout. Le phénomène commence tôt, comme on le voit dans une famille pisidienne de Cremna, fondatrice d'un culte de l'Artémis Éphésienne dans la ville. Peu après que Cremna soit devenue colonie romaine, la prêtresse Artemeis et son mari Herpias nomment l'une de leur filles Pia⁸. Concession, peut-être, au nouveau statut de la cité, où un groupe de colons italiens venait de s'installer. Dans certains secteurs fraîchement hellénisés, les noms latins font presque jeu égal avec les noms d'origine grecque, cependant loin derrière les noms indigènes (Lycaonie, Galatie). Mais d'une part on manque d'enquêtes précises et exhaustives, d'autre part il faut reconnaître que ces régions sont celles qui ont fourni le moins de textes. Quoi qu'il en soit, il faut aussitôt introduire une remarque qui réduit singulièrement la portée de cette observation: en Asie comme en Syrie, tous ces noms «romains» sont adoptés sous leur forme grecque: *Μάρκος, Λούκιος, Μάξιμος, Σεουήρος, Αὐρήλιος, Ἀντώνιος, Οὐάλης*.

Décidément, le latin ne prend pas dans le monde grec. Et comment pourrait-il en être autrement alors que les Romains eux-mêmes, quel que soit leur mépris – parfois – pour les *Graeculi* considèrent le grec comme la

⁷ ST. MITCHELL, *Cremna in Pisidia*, Londres 1995, pp. 66.

⁸ MITCHELL, *Cremna...*, p. 55.

langue de la culture par excellence? Et que les Grecs ne cessent d'afficher leur supériorité linguistique et culturelle: a-t-on assez remarqué que lorsque les Grecs s'interrogent sur les origines de la philosophie, des sciences ou des dieux, ils invoquent des parallèles ou des antécédants en Egypte, à Babylone, en Perse, en Inde, voire en Gaule (avec les druides), jamais à Rome!

Ce premier élément de l'enquête me paraît être décisif par son caractère négatif: parler de «romanisation» dans les provinces hellénophones de l'Empire implique que l'on admette que celle-ci se fait en l'absence de ce qui en forme le cœur en Occident, la langue. Car je ne crois pas que l'on doive tout de suite renoncer à l'emploi du terme, même en Orient. Après tout, pourquoi n'y aurait-il pas une «romanisation» en langue grecque? Le grec n'est-il pas l'autre langue de l'Empire, et celle de toutes les élites romaines? N'y a-t-il pas une foule d'autres éléments qui permettent de parler de «romanisation»? C'est ce qu'il faut voir en poursuivant et en étendant l'enquête. Mais nous savons déjà que la «romanisation» en Asie Mineure aura un tout autre visage que ce que l'on nomme ainsi en Occident.

Mais avant de continuer, il convient de souligner la nécessité de distinguer entre les comportements officiels et les comportements privés, entre les actes collectifs et les décisions individuelles. En d'autres termes, il est des traits «romains» adoptés par la communauté entière (une institution, un culte, un mythe), d'autres qui le sont par les individus à titre individuel (le décor d'une maison, le goût pour tel ou tel spectacle) même si la plupart des individus effectuent la même démarche. Il faut prendre en compte cette dimension de la «romanisation» si l'on ne veut pas tomber dans le schématisme. Les identités sont à la fois collectives et personnelles, et les identités individuelles peuvent différer de l'identité collective sans qu'il y ait contradiction. Pour être plus clair, le choix pour les individus n'est pas de savoir s'ils doivent être Grecs ou Romains, mais plutôt de savoir comment rester Grecs tout en devenant Romains. On doit encore ajouter qu'en nombre de régions de Méditerranée orientale s'ajoute une troisième identité locale, et les individus sont, en plus, Juifs, Syriens, Égyptiens, Lyciens, Cariens, Phrygiens, Galates, Cappadociens, Pontiques, etc. Les identités ne sont pas exclusives, mais combinatoires⁹. On ne doit jamais l'oublier et ne pas tirer de conclusions hâtives des constats que l'on peut faire. D'autant plus que tous les éléments «romains» que l'on va essayer de mettre en évidence n'ont pas la même portée culturelle.

* * *

⁹ Déjà les travaux précurseurs de G. WOOLF, "Becoming Roman, staying Greek: culture, identity and the civilising process in the Roman East", *Proceeding of the Cambridge Philological Society*, 40, 1994, pp. 116-143; ID., "The Formation of Roman Provincial Cultures", dans *The integration of the early Roman Empire*, eds. J. METZLER - M. MILLETT - J. SLOSTRA - N. ROYMANS, *Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art*, IV, Luxembourg 1995, pp. 9-18.

Un premier domaine où les apports proprement romains furent remarquables me semble être celui des **institutions**. Cela peut surprendre car c'est *a priori* plutôt Rome qui doit beaucoup à la Grèce. Mais il s'agit là d'un de ces retours que j'évoquais plus haut.

On a noté depuis longtemps que Rome n'avait pas cherché à imposer dans la partie grecque de l'Empire les formes politiques qui étaient les siennes (municipes ou colonies), mais qu'elle avait soigneusement continué à diffuser le modèle de la *polis*, dans la tradition des rois hellénistiques. Certes, les différences ne sont pas très importantes sur le plan structurel, mais cela importe peu. Je me demande si ce choix n'avait pas un double avantage, du moins à la fin de la République et au tout début de l'Empire: d'une part ne pas heurter les Grecs et les indigènes hellénisés qui étaient familiers de cette forme jugée supérieure de l'organisation politique; d'autre part permettre aux *imperatores* d'imiter les rois hellénistiques en se posant en archégètes des nouvelles cités et en leur donnant ainsi leur nom (Pompeiopolis, Magnopolis, etc.). Quelles qu'en soient les raisons, cette politique tranche avec celle qui fut menée en Occident.

Mais Rome imposa quelques modifications qui contribuent à changer en partie la nature des régimes politiques des cités¹⁰. La plus importante fut la création de conseils (*boulai*) viagers alors que la tradition grecque les voulait annuels, voire semestriels. En prenant modèle sur le Sénat et les conseils de décurions des municipes d'Italie, les conseils civiques devenaient le lieu par excellence de reconnaissance des élites municipales. Le caractère oligarchique des régimes en sortait renforcé, et stabilisé. Peu importe d'ailleurs les conséquences, ce qui compte, c'est l'emprunt d'une forme politique romaine. À cela s'ajoute la pratique de la *summa honoraria*, s'ajoutant aux pratiques évergétiques grecques. En revanche, malgré des études soignées sur des cités richement documentées (comme Ephèse), il reste impossible de mettre en évidence la mise en place d'un vrai *cursus honorum*¹¹. Certes, tous les gens riches finissent pas remplir toutes les magistratures, mais il n'y a pas de parcours type obligatoire.

Beaucoup plus significative fut l'intégration précoce (dès la fin de la République) des notables grecs dans **la citoyenneté romaine**. La situation varie beaucoup d'une région à l'autre, et à la veille de la *constitutio antoniniana* de 212, les contrastes sont saisissants: pratiquement tous les notables d'Asie et de Bithynie, une partie importante de ceux de Lycie-Pamphylie sont déjà citoyens romains, alors qu'ils le sont en moins grand nombre en Pisidie, en

¹⁰ Sur l'intervention de Pompée, cf. W. AMELING, "Das Archontat in Bithynien und die Lex Provinciae des Pompeius", *EA*, 3, 1984, pp. 19-31.

¹¹ Travail fondamental de F. KIRBIHLER, *Les notables d'Ephèse*, Thèse Université de Tours, 2003.

Galatie, et moins encore dans les régions situées plus à l'Est. Mais comment interpréter le phénomène en terme de «romanisation»? Écartons d'emblée l'idée que deviennent citoyens romains des individus qui sont culturellement romanisés, c'est-à-dire qui parleraient latin, vénéreraient des dieux romains, auraient adopté divers comportements individuels, sociaux et économiques propres aux Romains de souche: non seulement c'est indémontrable, mais ce serait juger le problème résolu sans la moindre vérification¹². Il faut au contraire considérer que l'acquisition de la citoyenneté romaine est l'un des éléments de la romanisation des individus, mais qu'elle ne garantit en rien à elle seule leur romanisation. En fait, pratiquement partout, avant la *constitutio* de 212, la citoyenneté vient honorer des citoyens ayant rempli des charges civiques. On peut se demander si dans l'accumulation des honneurs à la grecque (*timai*) qui distinguent les élites de leurs concitoyens, la citoyenneté romaine n'est pas un titre de plus, sans aucune connotation culturelle particulière. Tout au plus, c'est la marque de la satisfaction des autorités romaines, qui honorent ainsi leurs plus fidèles auxiliaires locaux.

Mais on ne peut en exagérer la portée ni culturelle ni politique. Paul Veyne a bien montré l'hostilité non dissimulée de nombre d'intellectuels grecs et de Grecs de haut rang à l'égard de Rome malgré leur loyalisme personnel envers l'empereur¹³, y compris chez des gens qui passent pour être amis des Romains comme Dion de Pruse ou Plutarque. L'arrogance culturelle de l'un comme de l'autre vis à vis de Rome exclut toute «romanisation» au sens où on l'a entendu.

Il n'empêche que le port des *tria nomina* donne aux individus une identité romaine bien visible, et que les privilèges de la citoyenneté romaine, même réduits, permettent à une fraction de la population de s'agréger au groupe dominant des maîtres. À défaut d'une romanisation des élites civiques, on peut sans aucun doute parler à ce propos de la mise en évidence d'une identité romaine. Cette appartenance est assez prestigieuse pour que les citoyens romains se regroupent en association, manière de se distinguer de la masse des Grecs. Il faudrait mener une enquête systématique pour savoir jusqu'à quelle époque on repère de telles associations en Asie Mineure, et si

¹² Je reste perplexé devant la signification d'une affirmation de M.-FR. BASLEZ, "Recherches sur les associations d'Athènes à l'époque romaine", dans S. FOLLET éd., *L'hellénisme d'époque romaine. Nouveaux documents, nouvelles approches* (1^{er} s. a.C.-III^e s. p.C.), Paris 2004, pp. 105-120, au sujet des membres des associations en question: «Les citoyens athéniens *romanisés* [c'est moi qui souligne] sont rares et ne représentent qu'entre 10 et 20% des responsables ou des membres d'associations. Encore n'est-on pas assuré qu'ils aient tous le statut de citoyens romains» (p. 107). Comment peut-on reconnaître qu'un Athénien est «romanisé» lorsque l'on ne possède que son nom et son rôle dans une association? S'agirait-il d'Athéniens portant un nom romain unique, sans les *tria nomina*? En quoi consiste leur «romanisation»?

¹³ P. VEYNE, "L'identité grecque devant Rome et l'empereur", *REG*, 1999, pp. 510-567.

elles s'ouvrent aux indigènes promus à la citoyenneté. Il est assez frappant de constater qu'en Asie Mineure un groupe distinct des «Romains» est nommé dans certains décrets honorifiques: il s'agit probablement des Romains «étrangers», à l'exclusion des indigènes promus qui demeurent dans la masse des citoyens.

La citoyenneté constitue un élément important d'une identité qui permet de participer à la vie de l'Empire comme légionnaire pour les uns, comme administrateur de haut niveau pour quelques autres, peut-être tout simplement comme membre d'une communauté universelle qui dépasse la cité ou la province. Mais Paul Veyne a fait remarquer que seuls les Grecs entrés au service de l'Empire comme Arrien ou Dion Cassius pouvaient gommer totalement leur identité grecque et parler de «nos armées» ou de «nos conquêtes» en parlant de celles de Rome, sans que l'on puisse en tirer d'autre conclusion qu'une telle formulation devait s'imposer à ces hommes dont la seule citoyenneté était «impériale»¹⁴.

Il n'en reste pas moins que l'octroi de la citoyenneté à tous les hommes libres en 212, quelles qu'en soient les raisons profondes (et peut-être sordides), constitue un pas important dans la formation d'une identité romaine des habitants de la *pars graeca* de l'Empire. Le souci qu'eurent les nouveaux citoyens de faire apparaître la mention de leur gentilité, même sous forme abrégée, témoigne de leur fierté et de leur sentiment d'appartenance au peuple romain. On ne peut en réduire la portée puisqu'il ne s'agit plus, désormais, de se distinguer des autres.

Si la citoyenneté ne concerne longtemps qu'une frange de la population – mais significativement à la fois les élites et les éléments les plus populaires, affranchis ou soldats –, en revanche nombre de traits culturels empruntés à Rome touchent de larges secteurs de la population. Il faudra néanmoins s'interroger, en conclusion, sur ce qu'ils révèlent en matière de «romanisation».

* * *

Le cadre de vie peut constituer un second volet de cette enquête en «romanisation». On sait que les villes d'Asie Mineure changèrent profondément d'aspect, pour la plupart, sous le Haut Empire. Elles eurent en effet assez tôt au début du Haut Empire le souci de se moderniser et d'adopter un certain nombre de traits empruntés à l'Occident¹⁵. Certes, l'urbanisme

¹⁴ VEYNE, p. 516.

¹⁵ On trouvera des bases solides pour des comparaisons entre quelques grandes cités dans D. PAR-RISH ed., *Urbanism in Western Asia Minor. New studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos*, JRA Suppl. 45, Portsmouth (RI) 2001.

ne s'en trouve pas bouleversé, mais quelques monuments étrangers aux traditions grecques font leur apparition ou se développent de façon extraordinaire. De plus, il s'agit là d'un domaine que les plus hautes autorités romaines pourraient utiliser pour imprimer leur marque puisque l'on sait que les empereurs furent nombreux à financer constructions nouvelles et reconstructions dans les cités d'Asie Mineure¹⁶. On est en droit de se demander s'il n'ont pas profité de ces occasions pour imposer des édifices de type «romain» en remplacement des constructions de tradition hellénistique. En réalité, l'enquête est à peu près impossible dans la mesure où il est rare que l'on possède l'édifice qu'une inscription annonce comme financée par un empereur. On doit donc se contenter de vérifier si l'urbanisme et le paysage urbain se modifient dans un sens «romain», je veux dire «occidental», au détriment des traditions locales.

Quelques plans se modifient. Ainsi, à Éphèse, on a noté que l'orientation du nouveau quartier implanté au sud-est de la cité (secteur haut de la ville) à l'époque d'Auguste avait servi de trame pour orienter d'autres édifices construits ultérieurement dans d'autres secteurs de la ville. À Pergame, on retrouve de même des correspondances entre l'orientation du temple de Trajan dans la ville haute et le nouveau quartier implanté à l'époque romaine dans la ville basse. On fonctionne donc en partie avec d'autres modules, mais il manque à nos études un examen systématique des cadastres qui permettrait de voir si ces remaniements urbains s'accompagnent de transformations aussi dans les campagnes.

Il n'en reste pas moins que des édifices nouveaux font leur apparition dans le paysage urbain. Il n'est pas question d'en faire ici l'inventaire puisque chaque cité ou presque peut fournir des exemples. Des édifices inconnus dans la tradition architecturale grecque comme le *macellum*, marché-clos à la romaine (Sagalassos); l'amphithéâtre dont on a longtemps douté qu'il ait pu exister en Asie Mineure, mais qui est bien attesté en Syrie (Césarée, Bostra, Géraça, Éleuthéropolis) et qui a sans doute existé en Asie Mineure. On peut y ajouter la basilique judiciaire (Cremna, Antioche de Pisidie, Xanthos, Hiéropolis), les arcs de triomphe (Antioche de Pisidie), les portes à la romaine (Attaleia, Éphèse), les aqueducs (Éphèse dès 4-14 AD – aqueduc de Sextilius Pollio –, Aspendos, Sidé, Pergame, Oinoanda, etc.)¹⁷, les nymphées (Éphèse¹⁸, Sidé, Sagalassos, Antioche de Pi-

¹⁶ Cf. ST. MITCHELL, "Imperial Building in the Eastern Roman Provinces", dans S. MACREADY - F.H. THOMPSON, *Roman Architecture in the Greek World*, Londres 1987, pp. 18-25.

¹⁷ J. J. COULTON, "Roman Aqueducts in Asia Minor", dans S. MACREADY - F.H. THOMPSON, *Roman Architecture in the Greek World*, Londres 1987, pp. 72-84.

¹⁸ *Ephesus, the new guide*, 2000, p. 76, pour le nymphée construit au temps de P. Calvisius Ruso en 92-93.

sidie)¹⁹, les cryptoportiques (Éphèse²⁰, Smyrne), les thermes, sans oublier les latrines publiques (Éphèse). Mais, sauf exception, cela consiste en l'érection de monuments isolés qui s'insèrent dans le tissu urbain préexistant. Il existait dans la plupart des cas une cité hellénistique antérieure que l'on ne pouvait bouleverser de fond en comble. Cela pourrait à la rigueur être le cas dans des villes nouvelles, des colonies fondées presque *ex nibilo*, mais il en est peu d'exemples.

Ce phénomène n'affecte guère les monuments de tradition grecque, comme les sanctuaires. On trouve en Asie Mineure quelques exemples de temples copiés sur les modèles romains (temples sur podium), mais beaucoup moins que ce qui est attesté par exemple dans la montagne libanaise. M. Lyttleton a bien montré que ce type d'édifice n'était pas lié spécifiquement au culte impérial même si on le trouve employé à Antioche de Pisidie pour le temple d'Auguste ou le Traianéum de Pergame (mais aussi pour le sanctuaire de Zeus à Aizanoi ou le sanctuaire de Sérapis à Éphèse), alors que d'autres sanctuaires du culte impérial restent conformes au modèle grec du temple sur stylobate (temple de Domitien et temple d'Hadrien à Éphèse²¹).

Au total, les modifications de plan et d'organisation se firent de manière cosmétique et lentement. À Cremna, St. Mitchell note que la promotion au rang de colonie ne se traduit par aucune modification urbanistique à l'époque d'Auguste; il faut attendre l'époque d'Hadrien pour observer la mise en place d'un forum associé à une basilique²². Encore ce forum n'a-t-il pas grand chose à voir avec les forums africains, hispaniques ou gaulois réalisés sur le modèle romain, avec les sanctuaires dominant l'esplanade. Pourtant, il s'agit d'une colonie implantée en une cité très modeste, où l'héritage hellénistique ne devait pas être considérable. On devine ce qu'il en était dans des cités plus importantes.

On ne peut minimiser pour autant l'ampleur des changements. Dans une grande et ancienne cité comme Éphèse, il n'est que trop visible pour le visiteur d'aujourd'hui que le paysage urbain porte fortement la marque de l'époque impériale: nombre d'édifices sont inconcevables à l'époque hellénistique, comme ces lourdes portes monumentales qui donnent accès à

¹⁹ S. WALKER, "Roman Nymphaea in the Greek World", dans S. MACREADY - F.H. THOMPSON, *Roman Architecture in the Greek World*, Londres 1987, pp. 60-71.

²⁰ ID., p. 94.

²¹ M. LYTTLETON, "The Design and Planning of Temples and Sanctuaries in Asia Minor in the Roman Imperial Period", dans S. MACREADY - F.H. THOMPSON, *Roman Architecture in the Greek World*, Londres 1987, pp. 38-49. L'auteur considère que le développement des cours fermées de portiques autour du temple est aussi un trait «romain», à l'imitation du temple de Mars Ultor, notamment, mais on pourrait aussi bien invoquer les traditions syriennes du téménos clos.

²² MITCHELL, *Cremna...*

l'agora tétragone et bien d'autres monuments.

Mais je me demande s'il est légitime de porter toutes ces modifications au compte de la «romanisation»! Certes, l'implantation d'une basilique et d'un forum vise clairement à faire d'une colonie une petite Rome. Mais la colonie est précisément un cas particulier. Pour ce qui est des autres cités, je me demande s'il ne faut pas considérer simplement l'introduction d'un arc, de thermes, d'un aqueduc, d'une porte monumentale comme les signes d'une modernisation au même titre que l'élargissement de la rue nord-sud d'Apmée en Syrie ou la multiplication des rues à colonnades ou des façades à colonnes étagées. Il se met en place un modèle gréco-romain de ville, qui emprunte à Rome comme à la Grèce, et où il serait absurde de traduire en termes strictement culturels les innovations architecturales. J'aurais tendance à dire de l'architecture ce que je crois être vrai, du moins à la longue, pour l'onomastique: le philologue et le linguiste ont parfaitement raison de classer les noms sous les rubriques «noms grecs», «noms romains», «noms indigènes», mais je ne suis pas sûr que l'historien ait le droit d'en tirer des conclusions culturelles et historiques²³.

Si l'on passe de l'espace public à l'espace privé, le problème reste largement identique. Dans les maisons fouillées à Zeugma sur l'Euphrate comme dans les belles maisons des terrasses d'Ephèse, on reste ébloui par un décor peint que les spécialistes savent parfaitement identifier, dater et classer, mais qui ne me paraît pas davantage refléter un goût romain. L'ensemble de ces maisons, édifiées entre le I^{er} s. a.C et le I^{er} p.C., reste absolument fidèle à un modèle grec d'organisation. Si les peintures et mosaïques s'inscrivent dans le goût du temps, celui que l'on retrouve à la même époque à Pompéï et à Rome, les thèmes en sont proprement grecs et je ne pense pas que l'on puisse conclure à une «romanisation» des propriétaires de ces maisons. D'autant qu'il est probable que plusieurs d'entre elles appartiennent en fait à des familles romaines ou d'origine romaine (unité 6 d'Ephèse, propriété de C. Flavius Furius Aptus vers la fin du II^e s. p.C.): on est donc plutôt frappé par l'engouement de ces Romains transplantés pour un décor grec!

Il faut aussi faire une place à l'omniprésence des images du pouvoir, statues, dédicaces, milliaires. Car, en dépit de tout ce qui vient d'être dit, on ne peut oublier un instant, lorsque l'on parcourt les rues d'Ephèse ou celles de n'importe quelle cité grecque d'Asie Mineure sous l'Empire, que Rome est là! Mais ce n'est pas tant la forme des monuments, encore moins certains procédés de construction, qui le rappellent, mais l'omniprésence des images du pouvoir. Certes, Ephèse est un cas limite puisqu'elle est la première cité

²³ Cf. mes observations au colloque *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Oxford mars 2003, à paraître (septembre 2007).

de la province, le siège du proconsul, mais portraits et monuments à la gloire ou à la mémoire des Romains ornent chaque coin de rue: temples en l'honneur des empereurs (Domitien, Hadrien), dédicaces (nymphee de Trajan, fontaine de Domitien), monuments commémoratifs de proconsuls (monument de C. Memmius, celui de C. Sextilius Pollio pour son gendre), sans compter les nombreux édifices offerts par des Romains (*stoa basilikos*, bain de Vedius, etc.). Cela contribue certes à «romaniser» le paysage d'une certaine façon, à y inscrire la marque du pouvoir impérial bien plus qu'à imposer une culture romaine: nombre de ces édifices s'inscrivent dans une tradition architecturale indigène, c'est-à-dire grecque (*stoa* par exemple).

* * *

J'ai paru jusqu'ici minimiser au maximum les témoins d'une possible «romanisation» de l'Asie. On pourrait objecter que plusieurs des édifices que je viens de mentionner impliquent des **comportements nouveaux**. Ce qui est vrai, et s'il faut chercher une «romanisation», c'est à mon avis dans ce domaine qu'il faut tenter de la trouver, dans le domaine des loisirs, des spectacles, des comportements collectifs! Satisfaire aux impératifs de la Nature en prenant place au milieu d'une cinquantaine de personnes dans une latrine publique traduit un comportement social éminemment révélateur!

Le goût des **thermes** s'est développé dès l'époque hellénistique au détriment du gymnase, mais leur foisonnement à l'époque impériale dépasse tout ce que l'on peut imaginer, au point qu'on se demande parfois s'il y avait vraiment assez de clients pour les occuper tous. Toutes les villes en comptent plusieurs, occupant une place considérable dans la cité. Cela implique des adductions d'eau importantes. Plus que les thermes, je crois que la présence de l'eau en ville, sous forme de fontaines, bassins, nymphées, thermes porte la marque de Rome bien plus que des traditions grecques en la matière.

Mais surtout le temps passé aux bains plutôt qu'au gymnase – fût-ce en spectateur – trahit une évolution certaine des mentalités et des comportements sociaux. Comme le notait J. J. Coulton à propos des aqueducs²⁴, leur développement n'est pas tant la conséquence du savoir-faire romain ou de la volonté grecque d'imiter les occupants, que d'une modification des habitudes et d'une adhésion réelle à la pratique romaine du bain.

Il en va de même pour le goût des Grecs pour **les gladiateurs et les jeux de l'amphithéâtre**. On sait que longtemps on crédita les Grecs d'un certain mépris pour les cruautés romaines. C'est une pure vue de l'esprit, déjà dénoncée par Louis Robert²⁵ et l'on a trop souvent pris la position affirmée

²⁴ COULTON, p. 82.

²⁵ L. ROBERT, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris 1940.

par Apollonios de Tyane pour représentative des Grecs tous ensemble; or, à l'évidence, il reprochait à ses contemporains leur goût pour ces spectacles. Tout montre en effet l'engouement des Grecs pour les *ludi* romains, y compris dans leurs formes les plus cruelles à nos yeux, combats de gladiateurs, chasses, luttres contre les bêtes sauvages. Les condamnés *ad bestias* ne meurent pas sous les yeux de moins de spectateurs à Smyrne (martyre de Polycarpe) qu'à Rome, à Lyon ou à Carthage.

Mais, semble-t-il, les *ludi* romains restèrent strictement confinés à la célébration du culte impérial. Jamais les magistrats des cités grecques n'adoptèrent l'habitude romaine de fêter leur entrée en charge par des *ludi*, alors que la pratique de la *summa honoraria* aurait pu les y inciter. On offre d'autres cadeaux, même sans rapport avec la charge à remplir, jamais des combats de gladiateurs, des *uenationes* ou autres spectacles de ce genre. On y reviendra à propos du culte impérial. Notons que jamais les concours à la grecque ne parurent souffrir de la concurrence des *ludi* romains, et que même les colonies romaines organisèrent des concours (Cremna).

Il faudrait faire une place aux comportements, aux modes, vestimentaires ou autres. On se contentera d'une anecdote révélatrice. Dans un discours, Dion rapporte explicitement le fait de se couper la barbe et la moustache à la volonté d'imiter les Romains²⁶, ou, plus exactement, au souci de flatter les Romains. Et d'ajouter à quel point c'est ridicule! Le port de la barbe est clairement un marqueur identitaire, au point que le philhellène Hadrien adopte la barbe grecque! Et à sa suite, nombre de Romains l'imitent.

* * *

On ne peut exclure d'une enquête en «romanisation» les **aspects religieux**. On a montré récemment de manière décisive comment, en Gaule, la «romanisation» des notables et la promotion des peuples au rang de *ciuitas* passait par l'installation au cœur de l'agglomération urbaine des dieux de Rome, et non d'une interprétation romaine des dieux indigènes²⁷. Or, il en va tout autrement dans le monde grec, pour des raisons diverses, même si ce modèle n'est pas sans exemple: on l'a montré récemment à propos du culte

²⁶ Dion XXXVI, 17: le rhéteur s'apprête à prononcer un discours à Borysthène devant le peuple assemblé devant le temple de Zeus; «un philosophe aurait été heureux à cette vue, car tous ressemblaient aux anciens Grecs décrits par Homère, avec les cheveux longs et la barbe flottante, et parmi eux un seul était rasé, et il était ridicule et l'objet du ressentiment de tous. On disait qu'il se rasait non par fantaisie propre, mais par flatterie à l'égard des Romains et pour montrer son amitié pour eux. On pouvait voir ainsi combien cette pratique était disgracieuse et inconvenante pour des hommes véritables».

²⁷ W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine: piété et politique: 1er-IIIe siècle apr. J.-C.*, Paris 2002.

de Leucothéa en Phénicie²⁸.

En premier lieu, dieux grecs et dieux romains sont trop proches les uns des autres pour que des dieux romains aient pu être considérés comme des dieux nouveaux et séduisants. Depuis longtemps avaient été établies des équivalences entre la plupart des dieux grecs et ceux de Rome, quand ils ne portaient pas le même nom (Apollon). Et de fait, aucun Grec n'a jamais jugé nécessaire de nommer Jupiter son Zeus, ou Minerve son Athéna. J'énonce là une banalité, mais les Grecs seuls dans l'Empire ont adopté une position aussi radicale. Là où tous les peuples d'Occident ont donné des signes d'une «romanisation», les Grecs s'en abstiennent.

En second lieu, on pourrait imaginer que les Grecs aient adopté néanmoins quelques divinités romaines auxquelles n'auraient pas correspondu exactement des divinités grecques pour marquer leur appartenance au monde de Rome. Or, sauf erreur de ma part, aucun dieu romain ne fait nulle part l'objet d'un culte public dans le monde grec, sauf éventuellement à titre privé dans les familles d'origine italienne et évidemment dans les colonies romaines (exemple de Bérytus par exemple avec Juno Regina, Mater Matuta, Venus) ou dans les milieux militaires. Le seul dieu romain honoré dans la partie orientale de l'Empire reste l'Empereur!

La célébration du **culte impérial**, né précisément en Asie et en Bithynie en 29 a.C., s'est rapidement répandue dans toute l'Asie et il n'est pas la peine d'insister sur l'intense compétition qui opposa les cités pour abriter un sanctuaire provincial du culte impérial²⁹. Mais, en terme de «romanisation», c'est le type même d'institution ambiguë. Le culte impérial est en effet une invention grecque puisque c'est l'adaptation à Auguste (et même déjà à Octave) du culte des souverains, après qu'en aient bénéficié avant lui nombre de magistrats romains et le Sénat. Les Grecs lui conservèrent une dimension qu'il ne connut pas en Occident (par exemple en refusant la distinction entre *divus/deus*), et multiplièrent les formes d'hommage, parfois extravagantes. Malgré le caractère profondément grec du culte impérial, on ne peut échapper à la conclusion que Rome sut en faire un instrument efficace de son autorité, un moyen de mesurer l'adhésion des communautés à l'hégémonie de l'empereur. C'est l'existence du culte impérial qui explique, au moins en partie, l'omniprésence des images du pouvoir dans les cités, en Orient comme ailleurs. Mais peut-on voir un phénomène de «romanisation»

²⁸ Article décisif de J. ALIQUOT, "Cultes locaux et traditions hellénisantes du Proche-Orient: à propos de Leucothéa et de Mélécerte", *Topoi*, 14, 2006.

²⁹ D'une immense bibliographie, on peut extraire S. PRICE, *Rituals and power: the Roman imperial cult in Asia Minor*, Cambridge 1984; K. HARL, *Civic coins and civic politics in the Roman East A. D. 180-275*, Berkeley 1987; S.J. FRIESEN, *Twice Neokoros Ephesus, Asia and the cult of the Flavian imperial family*, Leyde - New York - Köln 1993.

dans l'adaptation par les Grecs eux-mêmes d'une invention grecque aux empereurs romains ?

Dans le domaine du **mythe**, la domination romaine en Asie Mineure ne pouvait pas ne pas avoir d'influence sur l'un des plus importants mythes locaux, lui-même en étroite relation avec les origines de Rome, le mythe troyen. Andrew Erskine³⁰ s'est livré à une étude minutieuse pour montrer comment les Grecs ont réagi à la double prétention des Romains d'une part, des *Iulii* d'autre part de descendre des Troyens. Le choix de César, amplifié par Virgile pour le compte d'Auguste, donnait en effet à la tradition légendaire des origines de Rome une ampleur inattendue. Mais, à y regarder de près, on s'aperçoit que les efforts des Grecs ont depuis longtemps consisté à intégrer Rome à leurs modes de fonctionnement diplomatique. La guerre de Troie n'a jamais été un conflit entre Grecs et Barbares mais une guerre de héros. Il n'y avait donc nul discrédit à se présenter comme descendants de héros troyens plutôt que de héros grecs. Dès l'époque hellénistique, les cités grecques se sont plu à souligner leur parenté avec les Romains par le biais d'une commune ascendance troyenne, notamment les cités de Troade (Lampsaque par exemple). Mais c'est une manière d'intégrer Rome à une pratique grecque, non une basse flatterie, une sorte de servilité envers les prétentions romaines à une origine troyenne. En quelque sorte, les Grecs de l'époque hellénistique considèrent que les Romains sont après tout des Grecs comme les autres, avant que Denys d'Halicarnasse n'en entreprenne la démonstration raisonnée. La fortune des mythes liés au cycle troyen relève sans aucun doute de l'affichage idéologique d'Auguste et de Rome en général, mais les Grecs ont su le détourner de manière à l'utiliser sans que l'on puisse parler d'un effet de «romanisation». Tout au plus, c'est une concession faite à ces «barbares», car le monde reste divisé entre les Grecs et les autres³¹.

* * *

Il est temps de conclure: peut-on ou doit-on parler de «romanisation»? À l'évidence, les paysages urbains se sont largement transformés, les images du pouvoir sont partout, et des habitudes, des comportements, des goûts venus de Rome ont pénétré en Asie Mineure comme ailleurs dans l'Empire. Et pourtant, je suis plus que réticent à parler de «romanisation», tant ce terme me paraît chargé de connotation culturelle. Il me semble manquer cet élément essentiel qu'est la langue, véhicule premier de la culture. Je partage sur ce point l'opinion exprimée par Paul Veyne que les Grecs furent, avec les Juifs, ceux qui opposèrent la plus forte résistance à Rome, les premiers en

³⁰ A. ERSKINE, *Troy between Greece and Rome*, Oxford 2001.

³¹ VEYNE, p. 533.

s'appuyant sur leur supériorité culturelle, les seconds en s'accrochant coûte que coûte à leurs traditions religieuses³². Et l'avantage politique pris par les Romains sur les Grecs incita sans aucun doute ceux-ci à mettre davantage encore en relief l'excellence de leur culture; à défaut de pouvoir rivaliser politiquement avec ces «barbares», il convenait d'affirmer leur dépendance culturelle à l'égard des vaincus³³.

Ce faisant, je ne nie pas la forte influence exercée par Rome dans nombre de domaines, comme celui du droit (il faudra bien un jour d'intéresser de près à la question des affranchissements), ou le remodelage du paysage urbain (avec l'abondance des thermes, les rues à colonnades, les aqueducs, les latrines ou les arcs), mais cela ne me semble pas être une «romanisation», plutôt une modernisation dans de nombreux cas, parfois le simple effet de la présence politique romaine. Mais sur le fond, la culture grecque, les habitudes grecques de vie, les comportements sociaux, religieux, intellectuels, ne me semblent être influencés que marginalement par des pratiques venues d'Occident. On ne peut sûrement pas parler d'une culture grecque «romanisée», encore moins d'une société «romanisée» sous prétexte qu'on se rend de temps en temps aux combats de gladiateurs, qu'on fréquente des thermes construits selon une technique romaine ou que l'on utilise les latrines publiques!

En revanche, je ne doute pas que la domination romaine a obligé les Grecs et autres habitants de la partie orientale de l'Empire à se doter d'une identité nouvelle, supplémentaire, s'ajoutant aux identités déjà constituées et les modifiant³⁴. D'une manière ou d'une autre, Rome devait inciter les habitants des provinces à se sentir «Romains» sans l'être, faute de quoi elle aurait dû affronter des révoltes sans fin. Elle y aida en s'appuyant sur les notables, en les favorisant de toutes les manières pour qu'ils adhèrent très tôt à *ἡγεμονία τῶν Ῥωμαίων*. C'est plutôt en terme d'identité qu'il faut s'interroger, plutôt que de se borner à des catalogues de faits «romains» rarement pertinents.

On ne peut oublier que pour les populations grecques ou hellénisées de nombreuses provinces d'Asie Mineure, l'identité grecque se double depuis longtemps d'une autre identité locale, plus ou moins affirmée: Lycien, Carien, Pisidien, Phrygien, Lydien, Bithynien, etc. En adoptant ces noms pour ses provinces, ou en créant à l'intérieur des provinces des *koina* qui repré-

³² VEYNE, pp. 529-530.

³³ Cf. dans ce sens S. SWAIN, *Hellenisme and Empire. Language, Classicism, and Power in the Greek World AD 50-250*, Oxford 1996, notamment p. 89.

³⁴ Sur la question des identités, du moins dans les milieux de notables, cf. E. STEPHAN, *Honoratioren, Griechen, Polisbürger. Kollektive Identitäten innerhalb der Oberschicht des kaiserzeitlichen Kleinasien*, Göttingen 2002.

sentaient chaque peuple, Rome a fixé les limites des peuples (bien que Strabon lui reproche à juste titre d'avoir ajouté à la confusion en ne respectant pas les limites établies). Au fil du temps, comme le souligne Stephen Mitchell³⁵, l'ethnique qui accompagne le nom des individus se rapporte clairement à la province, puisque les noms qui ne correspondent pas à des provinces finissent par disparaître comme ethnique. Les identités culturelles s'adaptent donc à la nouvelle géographie administrative mise en place par Rome.

L'identité grecque des individus se modifie donc peu à peu, et sans doute à des rythmes très différents selon les lieux et les milieux. L'affichage du banal gentilice *Aurelius* après 212 montre la fierté que ressentent les gens modestes à être devenus citoyens romains. Quel que soit l'orgueil des Grecs à souligner leur identité civique par le port de leur ethnique, en s'avouant *Aurelii*, ils se reconnaissaient aussi Romains ! Et les notables ont depuis longtemps ce sentiment d'appartenance. En les intégrant de façon précoce dans la citoyenneté, voire dans les deux ordres supérieurs de l'État, sénateurs et chevaliers, Rome a su faire comprendre aux notables grecs ou hellénisés qu'ils n'étaient pas seulement les vaincus d'un monde disparu – ce que des hommes comme Plutarque ou Aelius Aristide ressentent néanmoins vivement –, mais ainsi les élites d'un monde nouveau, où ils avaient toute leur place. N'est-ce pas cela qui explique l'intérêt des historiens grecs pour Rome ? Lorsque Appien, Dion Cassius, Hérodien écrivent l'histoire romaine, ils écrivent *leur* histoire, non celle d'un monde étranger. C'est peut-être parce que Rome n'a jamais cherché à imposer quoi que ce soit de sa culture, de ses habitudes, de ses mœurs, que les Grecs ont aussi facilement supporté une domination qui ne remettait jamais en cause les fondements de l'identité grecque, le patriotisme local, la notion d'*agôn*, les dieux et mythes de chacun.

C'est à ce prix, que les Grecs et les autres habitants des provinces de Méditerranée orientale purent se sentir « Romains » sans l'être culturellement. Et ils le sentirent de façon particulièrement nette lorsque la nouvelle Rome vint s'installer sur leurs rives. Mais il n'est pas sûr que la fondation de Constantinople ait fait autre chose qu'ancrer davantage une conscience romaine déjà acquise. En fait, le terrain était prêt pour que les Grecs soient les derniers des Ῥωμαῖοι ! L'héritage de la romanité passait entre les mains de ceux qui avaient été, en terme de culture, ses plus farouches opposants.

³⁵ ST. MITCHELL, "Ethnicity, acculturation and Empire in Roman and late Roman Asie Minor", dans ST. MITCHELL - G. GREATREX éd., *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, Londres - Swansea 2000, pp. 117-150.

